

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



AR Prefecture

N° 20240620-05

063-200070712-20240620-20240620_05-DE
Reçu le 05/07/2024
Publié le 05/07/2024

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 JUIN 2024 à 18 HEURES 30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président
Date de la convocation : 10 juin 2024

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 20 juin 2024 à 18 heures 30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s en exercice : 58

Conseiller.e.s présent.e.s : 42

Suppléants ayant voix
délibératives : 2

Conseiller.e.s représenté.e.s : 6

Total votants : 50

Conseiller.e.s présent.e.s : Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Isabelle ROCHE LACOMBE, Thomas BARNERIAS, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Daniel BALISONI, Christophe DOS SANTOS, Frédéric CHONIER, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Michel COMBRONDE, Monique DURAND PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jean-Michel LAVEST à Catherine MAZELLIER
Daniel BERTHUCAT à Olivier CHAMBON
Frédérique BARADUC à Frédéric CHONIER
Catherine PAPUT à Pierre CONTIE
Didier STURMA à Isabelle FUREGON
Farida LAÏD à Francis ROUX

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Maryse BARGE, Chantal CHASSANG, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Ludovic DASSAUD, Caroline GUELON, Alexandra VIRLOGEUX, Georges LOPEZ, Serge THEALLIER, Philippe BARRAU.

Conseiller.e.s ayant voix délibératives : Guy PRADELLE, Marjolaine BECHON.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE.

ASSOCIATION COMMUNAUTE PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE
SANTÉ (CPTS) – ADHESION

Rapporteur : Olivier CHAMBON, Vice-Président

AR Prefecture

063-200070712-20240620-20240620_05-DE
Reçu le 05/07/2024
Publié le 05/07/2024

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'association CPTS Thiers Dore et Montagne créée par les professionnels de santé pour permettre à l'ensemble des acteurs de se coordonner, de proposer des actions de prévention et des protocoles pluriprofessionnels et d'apporter des réponses à des besoins de santé.

Considérant que l'association a pour objet, sur le territoire de Thiers de constituer et d'encadrer une CTPS, conformément à la législation en vigueur et plus particulièrement l'article L1434-12 du Code de la Santé Publique. A cet effet, l'association a pour mission :

- D'améliorer l'accès aux soins
- D'organiser le parcours pluriprofessionnel autour du patient
- D'améliorer la qualité et la pertinence des soins
- De développer des actions territoriales de prévention
- De faciliter l'installation et l'accompagnement des professionnels
- De répondre aux crises sanitaires

Considérant l'intérêt pour la communauté de communes d'adhérer à cette association,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'adhésion à l'association Thiers Dore et Montagne,
- **D'inscrire** chaque année les crédits nécessaires correspondant à la cotisation annuelle qui s'élève pour 2024 à 20 €.

TOTAL VOTANTS : 50

Conseillers présents : 44

Représentés : 6

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 50

Pour : 50

Contre :

Abstentions :

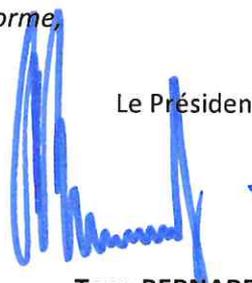
Pour ampliation certifiée conforme,

Le Secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

